

# LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière  
6 rue de la Gare  
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE  
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 avril 2026**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 mars 2026.

### Étaient présents :

BEASSE-EGU Aristide  
BIDEAU Daniel  
BOGAT Arnold  
BREBION Daniel  
BROUARD Sophie  
CHOIMET Patrice  
DEBORDE Aurélie  
DUFFY Jessica  
DURAND-GUILLOIS Magalie  
FAVREAU Christophe  
FRAUD François  
GENDRON Laurent  
GIRAUD Françoise  
GUILLON Jean-François  
HÉREL Régis  
KUTER Séverine  
LE CLÉACH Raphaëlle  
LETOURNEUX Cécilia  
MAGRÉ Vincent  
MONÉDIÈRE Claire  
NOBLET Pierre-Yves  
PARRÉ Patrick  
ROCHEDEREUX Marc  
ROY Valérie  
TESSIER Christine

### Étaient excusés et représentés :

LEBRETON Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Patrice PARRÉ  
VIDAL-BLANCHARD Audrey ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET

**Secrétaire de séance :** Séverine KUTER

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 AVRIL 2026**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Désignation des membres de la CLI de la Faubretière**

Vincent MAGRÉ expose :

Une commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place par certaines installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Chaque CLI a une mission générale d'information du public en matière de sûreté et de suivi de l'impact des activités de l'installation classée, sur les personnes et l'environnement. Elle est compétente en matière d'information, de santé et de sécurité des riverains, directement ou indirectement. Elle contribue à minimiser les risques relatifs à ces installations, notamment en cas d'accident, grâce à une meilleure information des riverains et parties prenantes.

La CLI de la carrière de la Faubretière se réunit une fois par an. Elle est composée de :

- Représentants de la carrière,
- Représentants de l'association de riverains,
- Représentants des communes de Vertou, Saint-Fiacre et La Haye-Fouassière (élus)
- Représentants de l'État (DREAL).

Il est proposé au Conseil municipal de désigner trois représentants de la commune.

***Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :***

**APPROUVE** la désignation des élus suivants pour siéger à la CLI annuelle de la carrière de la Faubretière :

- Vincent MAGRÉ
- Séverine KUTER
- Raphaëlle LE CLÉACH

**Vote :**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**



La Haye-Fouassière, le 02/04/2026

Le secrétaire de séance  
**Séverine KUTER**

